

**REVUE
PÉNITENTIAIRE
ET DE
DROIT PÉNAL**

2011

ÉDITIONS CUJAS

SOMMAIRE

XIV^e Congrès de l'Association française de droit pénal Université Montesquieu-Bordeaux IV (25 et 26 mars 1999).

FAUT-IL REPENSER LE PRINCIPE DE LA LEGALITE PENALE ?

- Avant-Propos par J. PRADEL président de l'Association française de droit pénal, professeur à la Faculté de droit de Poitiers 247
- *Le principe de la légalité des délits et des peines* par Didier REBUT, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) 249
- *Rapport introductif* par Jean-Pierre DELMAS SAINT-HILAIRE, professeur émérite à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV 267
- *Le principe de la légalité et l'incrimination* par Marie-Claire ROCA, professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV 272
- *Le principe de la légalité et la peine* par Marie-Annick AGARD-PÉANO, maître de conférences à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV 289
- *Le principe de la légalité et la procédure pénale* par R. GASSIN, professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille III 300
- *Le principe de la légalité et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme* par Frédéric SUDRE, professeur à la faculté de droit de Montpellier 335
- *Le principe de la légalité en pays de Common Law* par Roderick MUNDAY, professeur à l'Université de Cambridge 357

CHRONIQUES

- **Droit pénal spécial**, par Jean-Yves CHEVALLIER 377
- **Droit pénal et Nations unies**, par Jean-Paul LABORDE 418
- **Droit pénal comparé**, par Yuji Shiratori 428